

S'ENGAGER À LONG TERME

MODERNISER LA FLOTTE DES CLUBS

Dans un club, le respect de l'environnement signifie également une évolution des types de pratiques et du matériel. La FFVoile invite donc ses clubs à faire évoluer leur matériel en modernisant les flottes et en introduisant de nouvelles séries plus « écologiques », utilisant des matériaux issus du recyclage.



ADAPTER LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ DES EFV

La nouvelle démarche d'enseignement FFVoile est aussi l'occasion pour les EFV d'engager une réflexion sur le dispositif de sécurité et d'intervention de leur école. L'enjeu est de limiter l'utilisation des bateaux à moteur en renforçant l'encadrement à partir d'un support. Ainsi, les clubs limitent la pollution sur le plan d'eau et les nuisances liées aux bruits des moteurs. Les moniteurs gagnent aussi sur la qualité pédagogique de leurs cours : ils peuvent démontrer une action en cours de séance, être facilement entendu par leurs stagiaires...

INFORMER ET SENSIBILISER LES PUBLICS

Conscient des enjeux, la FFVoile accompagne depuis de nombreuses années un programme de sensibilisation des publics à la préservation de l'environnement nautique.

- Entre 1999 et 2002, la FFVoile a relayé la campagne d'information de la fondation Nicolas Hulot. Cette collaboration s'est finalisée en 2002 par la réalisation de posters d'information à destination des clubs (sur trois types de littoral : atlantique, manche et méditerranéenne).
- Lors du salon nautique 2003, aux côtés du voilier « Vagabond », la FFVoile a mis en place une exposition sur un stand de 280 m² avec diffusion de flyers d'information.
- Pendant trois années, une campagne de sensibilisation sur le thème : « Je fais de la voile, j'aime la mer, je la respecte ® » a été relayée auprès des stagiaires de toutes les Écoles Françaises de Voile.

RÉALISER UN BILAN CARBONE™

La FFVoile a répondu à l'appel du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative pour faire partie des 5 fédérations pilotes sur la mise en place de bilan carbone™ dans les associations sportives. Elle collabore à la réalisation d'un guide méthodologique commandé par Ministère et elle a été audité en 2008 pour réaliser le bilan carbone du siège fédéral. Il servira ensuite de base pour initier les bilans carbone des structures sportives à chaque niveau : fédération nationale, ligues, comités départementaux et clubs.

ORGANISER LES PRATIQUES COMPÉTITIVES

Pour modifier de manière significative les émissions de gaz à effet de Serre tout en développant l'accès aux pratiques compétitives, la FFVoile a engagé différentes actions pour limiter les déplacements et développer les pratiques conviviales et familiales. L'ensemble des actions conduit à plus de déplacements groupés et à l'utilisation de matériel collectif.

POUR L'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS :

- Développer des pratiques de proximité : animations d'été Festivoile à partir de régates de Club, mise en place d'un « Classement Régional Individuel Fédéral »
- Faire évoluer le système de compétition : inciter les clubs à réduire le nombre de compétitions qui engagent de longs déplacements routiers individuels avec transport de matériel, préconiser les regroupements de proximité pour toutes les pratiques, favoriser l'utilisation de flottes collectives mises à disposition par le club organisateur permettant les déplacements de pratiquants sans matériel

POUR L'ORGANISATION DES STAGES NATIONAUX :

- Organiser des stages nationaux sur du matériel fourni permettant les déplacements de groupe sans matériel et par le réseau ferré.

COLLABORATIONS

La FFVoile a signé une convention de collaboration avec l'Ifremer et le Conservatoire du Littoral.

S'ENGAGER À TOUS LES NIVEAUX

EN REGION

Dans les ligues, l'environnement est au cœur de nombreuses actions telles que :

- Une initiative de la ligue Languedoc Roussillon pour mettre en place une formation des professionnels de la voile sur la pédagogie de l'éducation à l'environnement, intégrant aussi des conseils pour une meilleure gestion environnementale des bases de voile.
- L'élaboration d'une charte « Voile environnement » par la ligue Corse de voile : un engagement des 30 écoles de voile de la Corse.
- Des unités de formation sont proposées en Bretagne, pour former des personnes avec une vraie compétence en environnement pour encadrer des produits comme les balades nautiques ou les classes de mer. Elles prévoient 300 heures pour la formation de guide animateur nautique, uniquement centrée sur la connaissance de l'environnement. Par ailleurs, une Unité de Compétence obligatoire de 115 heures pour l'acquisition de connaissances en milieu marin est intégrée dans la formation BPJEPS.
- En Rhône Alpes, la ligue conduit les actions de formation pour accompagner les bénévoles et les professionnels des clubs. Elles doivent garantir à ces derniers un emploi durable, avec une formation qui tient compte de la réalité économique de la région. Par exemple : le dispositif CARED permet de former au monitorat de voile les saisonniers des sportifs d'hiver qui accèdent ainsi à une situation « durable » dans la multi activité hiver / été.

En savoir plus : Contact FFVoile - Département Développement - developpement@ffv.fr ou consultez notre site Internet www.ffvoile.org

-- Fournisseurs Officiels de la FFVoile --



-- Partenaire Média de la FFVoile --



LA FFVOILE S'ENGAGE POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT



Photos : FFVoile, Lionel Cottin, JM. Rieuphyroul

Le littoral, les rivages des fleuves, les plans d'eau intérieurs sont des espaces de pratique privilégiés pour tous les amoureux de la voile.

Des milliers de pratiquants, d'enfants, de sportifs, de professionnels sillonnent ces espaces naturels tout au long de l'année, ce qui nécessite de les préserver.

C'est à la fois notre engagement passé et notre ambition future.

Depuis plusieurs années, la Fédération Française de Voile a ainsi engagé un programme volontariste de gestion éco-responsable et durable de ses activités.

Un engagement progressif qui s'illustre notamment par la formation des cadres et des responsables de centres nautiques, l'éducation / sensibilisation des pratiquants, la destruction contrôlée des déchets...

Un engagement sur le long terme sur l'ensemble des activités avec le concours des ligues et des clubs.

Un engagement global qui touche tous les publics licenciés et pratiquants occasionnels.

Jean Kerhoas
Vice-Président de la FFVoile
En charge du Développement

Jean-Pierre Champion
Président de la FFVoile

LA FFVOILE EN BREF

Créée en 1946, la Fédération, association Loi 1901, compte plus de 250 000 pratiquants licenciés au sein de 1 063 clubs.

La FFVoile est agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, et est reconnue d'utilité publique.

Elle a la délégation pour l'organisation, la promotion et le développement des activités de la voile en France.

QUELQUES CHIFFRES

Chaque année, la FFVoile c'est :

- Près de 5 000 contrats de travail, dont plus de 3 000 saisonniers
- Plus de 8 000 bénévoles
- 2 000 nouveaux moniteurs, formateurs et entraîneurs diplômés chaque année
- Plus d'un million de personnes accueillies dans les clubs
- Plus de 400 000 stagiaires dans les « Ecoles Françaises de Voile »
- Un parc à matériel de plus de 52 000 embarcations pour plus de 64 000 places embarquées



RENFORCER NOTRE DEMARCHE QUALITE

MODERNISATION DU RESEAU DES « ECOLES FRANÇAISES DE VOILE »

La Fédération Française de Voile conduit la modernisation des Ecoles Françaises de Voile, réseau de référence pour la découverte et l'enseignement de la voile en France. Elle répond à différents enjeux :

- Refondre et accompagner le programme d'enseignement de la voile en France (élaboration et diffusion d'une pédagogie dédiée à la sauvegarde de l'environnement nautique, tant à destination des moniteurs et futurs moniteurs que des pratiquants des écoles de voile)

Ce programme a bénéficié de partenaires variés : la Fédération des Industries Nautiques, le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, et Véolia environnement.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES MATÉRIELS NAUTIQUES HORS D'USAGE

Les bases nautiques renouvellent régulièrement leurs flottes et doivent donc se débarrasser de leurs anciens matériels. Dans le même temps, les embarcations hors d'usage des particuliers peuvent s'accumuler dans les parcs à bateaux des clubs. Au-delà de la pollution visuelle, la question de leur retrait et de leur destruction contrôlée constitue une vraie difficulté pour un club. C'est ce qui a conduit la Fédération en partenariat avec Véolia Environnement et la Fédération des Industries Nautiques à programmer une opération nationale de récupération des matériels usagers.

En 2005 et 2006, un total estimé de 86,37 tonnes de déchets a été collecté, comprenant 816 coques de dériveurs, Optimist et catamarans, 1 005 planches à voile, 598 wishbones, 34 kayaks, 283 mâts, 68 remorques, 467 voiles et 715 combinaisons et brassières de sécurité. Les épaves ont été préalablement triées afin de recycler les matériaux réutilisables et de valoriser au maximum les déchets en énergie.



DIVERSIFIER L'OFFRE PRODUITS DANS LES EFV

Prendre en compte les questions d'environnement, c'est une manière de répondre aux nouvelles aspirations des publics que la Fédération accueille dès le plus jeune âge. La dimension environnementale est ainsi devenue aujourd'hui l'élément majeur de certaines prestations des écoles de voile comme :

- Les activités jeunes enfants dont l'objet est la découverte de l'environnement marin ou lacustre pour de jeunes enfants de 4 à 7 ans. Les activités proposées ont pour but de faire découvrir et aimer le milieu naturel aux plus petits. Le programme des séances est partagé entre balades sur l'eau, jeux nautiques et découverte du milieu.
- Les formules « Exploration » comme les balades et randonnées nautiques, dont l'objet est la découverte de l'environnement par la pratique de la voile.

SENSIBILISER, EDUQUER, FORMER

L'ENVIRONNEMENT AU SEIN DES FORMATIONS

Depuis 2005, la FFVoile a intégré dans les contenus et les stages de formation des notions sur l'environnement, le sens marin et le comportement responsable durant la pratique des activités.

L'éducation à l'environnement fait désormais partie intégrante des contenus d'enseignement et pour chaque niveau de pratique. Des fiches pédagogiques à disposition des moniteurs et des enseignants (1) permettent une bonne transmission des connaissances vers les pratiquants.

Ces connaissances sont ensuite évaluées et prises en compte dans les certifications des niveaux. L'apprentissage du respect de l'environnement fait donc partie intégrante du cursus d'apprentissage de la voile.

EDUQUER AU QUOTIDIEN LES PRATIQUANTS DES CLUBS

Plus d'un million de personnes sont accueillies chaque année dans le réseau des EFV.

Ce réseau constitue un relais important d'information/sensibilisation des pratiquants. Depuis 2008, les EFV disposent d'une signalétique pour animer une campagne d'information sensibilisation sur différents enjeux environnementaux en relation avec leurs espaces de pratique (2).

Les panneaux réalisés abordent par exemple les thèmes comme : l'acidification des océans, le réchauffement de la planète, la biodiversité en danger, l'intérêt écologique des laines de mer... Installés dans les espaces accueil des centres, ils informent les publics (alternance des panneaux chaque jour, exposition permanente ou exposition itinérante dans le centre...).



PRATIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

Les clubs de la fédération accueillent chaque année de nombreux jeunes dans le cadre des programmes d'éducation physique et sportive ou dans le cadre de classes de découverte (220 000 jeunes scolaires dont 50 000 enfants en séjours de classe de mer). Pour accompagner les enseignants et les moniteurs dans la mise en place de projets pédagogiques, la FFVoile a réalisé une mallette pédagogique comprenant des dossiers spécifiques pour les séjours de découverte de l'environnement primaire/collège.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

De nombreuses productions pédagogiques sont aujourd'hui à la disposition des clubs, des moniteurs et des formateurs : blocs pédagogiques, fiches environnement, plaquettes immergeables d'identification des espèces pour les activités de découverte du milieu, et notamment une mallette pédagogique pour le réseau EFV (fiches « qui suis-je ? », cartes magnétiques faune et flore...) (3 & 4).



1. Fiche environnement moniteur



4. DVD Enseigner la Voile

2. Panneaux Environnement 2008

3. Le kit pédagogique EFV

GUIDE ECO GESTION DES CENTRES NAUTIQUES

En 2008, la FFVoile a réalisé un Guide Eco Gestion à l'usage des responsables de centres nautiques, soucieux de s'engager dans une politique de gestion dans le cadre du développement durable.

Il a pour ambition d'accompagner les gestionnaires des bases nautiques, élus et techniciens, dans leurs démarches en faveur du respect de l'environnement, des efforts collectifs de réduction des gaz à effet de Serre, et de façon générale, dans l'engagement en faveur du développement durable.

Ce guide est articulé en trois parties :

- Une présentation générale des enjeux du développement durable.
- Des outils pour évaluer l'impact écologique de la structure. Plusieurs indicateurs scientifiques et politiques sont décrits (empreinte écologique, indicateurs de pressions, de performance...). Une grille d'auto-évaluation est également proposée afin de mesurer l'impact écologique et l'engagement de la structure pour un développement durable.
- Des fiches thématiques pour définir la nature des mesures à prendre dans le cadre du fonctionnement du club (économies d'eau, pollutions...) complétées par des témoignages de centres nautiques sur les différents thèmes abordés.

